

## RÈGLEMENT ET CONDITIONS DE PARTICIPATION AU JEU-CONCOURS CORNÈRCARD E-VIGNETTE («JEU-CONCOURS»)

1. En s'inscrivant au concours, le participant déclare accepter sans réserve les présentes modalités et conditions de participation, ainsi que les «Conditions générales de participation aux événements et concours de Cornèrcard» («Conditions de participation»).
2. Le jeu-concours commence le 1er décembre 2023 et se termine le 31 janvier 2024. Participeront automatiquement au jeu-concours pour les prix décrits au point 3 les titulaires de la carte qui, pendant la période du jeu-concours susmentionnée, achètent la vignette autoroutière permettant d'emprunter les autoroutes et semi-autoroutes suisses soumises à la redevance avec leur carte de crédit ou carte prépayée Cornèrcard sur la boutique en ligne officielle de la Confédération Suisse e-vignette.ch  
La participation est entièrement gratuite et équitable. Il suffit aux participantes et participants d'envoyer une carte postale à l'adresse suivante: Cornèr Banque SA, Cornèrcard, Via Canova 16, 6901 Lugano, avec la mention «Concours Cornèrcard E-Vignette 2024, participation gratuite» et en indiquant leurs coordonnées personnelles (prénom et nom, date de naissance, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone).
3. Seront tirés au sort 50 crédits d'une valeur de CHF 40 chacun, versés sur la Cornèrcard.  
Pour recevoir le prix, les participantes et participants doivent accepter intégralement les présentes Conditions Générales ainsi que les conditions de participation.
4. Les gagnantes et gagnants seront désignés de manière aléatoire et contactés personnellement par Cornèrcard d'ici à la fin de février 2024. Les gagnantes et gagnants seront désignés de manière aléatoire et contactés personnellement par Cornèrcard d'ici à la fin-février 2024. Le montant de CHF 40 sera ensuite crédité sur la carte des gagnantes et gagnants.
5. Par ailleurs, les «Conditions générales de participation aux événements et jeux-concours de Cornèrcard» («Conditions de participation») s'appliquent au présent concours.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS/ÉVÉNEMENTS ET CONCOURS PROPOSÉS PAR CORNÈRCARD («CONDITIONS DE PARTICIPATION»)

1. Les Conditions de participation ci-après s'appliquent dans le cadre des **manifestations et concours** proposés par la Cornèr Banque SA («Cornèrcard»), Via Canova 16, 6901 Lugano, qui sont publiés sur les plateformes moments.ch, cornercard.ch et/ou via d'autres canaux d'information officiels de Cornèrcard. Toutes les autres dispositions détaillées et éventuelles conditions relatives aux différents concours ou manifestations («Dispositions et conditions») – qui sont également contraignantes – y figurent aussi.  
En s'inscrivant et/ou en s'enregistrant, respectivement en participant à une manifestation ou à un concours, les participant/es acceptent expressément et sans réserve les présentes conditions de participation, ainsi que toutes les autres Dispositions et conditions s'appliquant à la manifestation ou au concours concerné. Cornèrcard se réserve le droit de modifier les présentes Conditions de participation, ainsi que les Dispositions et conditions, à tout moment et sans indication de motifs. Les éventuelles modifications ne seront pas communiquées individuellement aux participant/es, mais publiées sur les plateformes moments.ch et/ou cornercard.ch.  
Cornèrcard décline toute responsabilité en cas de non-réception d'inscriptions et/ou d'enregistrements en raison de problèmes techniques ou autres.
2. Sont **autorisées à s'inscrire ou à participer** – sauf mention contraire expresse dans les Dispositions et conditions spécifiques – les personnes physiques âgées de 18 ans ou plus et domiciliées en Suisse. Les collaborateurs/trices du Cornèr Group et les membres de leur famille vivant sous le même toit, ainsi que toutes les personnes impliquées d'une quelconque manière dans l'organisation et la mise en œuvre du concours les membres de leur famille ne sont pas autorisés à participer. Les associations de jeux-concours, les services automatisés et tout autre service de participation professionnel/commercial sont également exclus de la participation.
3. **Concours:** les prix à gagner sont désignés en tant que tels dans les Dispositions et conditions régissant le concours concerné et publiés sur les plateformes moments.ch et/ou cornercard.ch. Il en va de même pour la date du début du concours, respectivement le délai de participation, la date du tirage au sort et l'information des gagnant/es, etc.  
Les gagnant/es seront avisés personnellement. Les participant/es reconnaissent et acceptent que Cornèrcard peut transmettre les coordonnées des gagnant/es (telles que nom, prénom, numéro de téléphone et/ou adresse e-mail) directement aux parties impliquées/intéressées (par exemple à un organisateur, un sponsor du prix, un hôtel, etc.) à des fins d'information et/ou pour la gestion du prix. Un paiement du gain en espèces et/ou une remise du gain sous une autre forme ne sont pas possibles. Le gain n'est pas transmissible. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. Tout recours juridique est exclu. La participation multiple n'est pas autorisée: chaque personne ne peut participer qu'une seule fois (en fournissant des données personnelles correctes) et donc gagner une seule fois au maximum. Il n'y a aucune obligation d'achat.  
La participation gratuite à chances égales est toujours possible pour chaque concours. Il suffit aux participant/es d'envoyer une carte postale à l'adresse suivante: Cornèr Banque SA, Cornèrcard, Via Canova 16, 6900 Lugano, avec la mention «Concours Cornèrcard, participation gratuite» et le titre de la manifestation ou du concours en question, ainsi que leurs coordonnées personnelles (prénom et nom, date de naissance, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone).  
Seuls les envois contenant toutes les données ci-dessus fournies en bonne et due forme seront pris en compte. Cornèrcard se réserve le droit d'exclure des participant/es du concours pour de justes motifs, par exemple en cas de suspicion d'abus et/ou de violation des présentes Conditions de participation. Cornèrcard se réserve en outre le droit de vérifier l'identité du/de la gagnant/e avant de lui remettre son prix.
4. **Conditions requises pour participer aux manifestations:** en cas de participation à une manifestation dans le cadre d'un concours, les participant/es (ou les personnes qui sont responsables de leur éducation) s'engagent à vérifier, par eux-mêmes et sous leur propre responsabilité, si leur santé et leur condition physique (ou celles de l'enfant) leur permettent de participer à la manifestation et, le cas échéant, à s'abstenir d'y participer. Cornèrcard décline toute responsabilité à cet égard.
5. **Traitement des données:** les participant/es autorisent expressément Cornèrcard à stocker et traiter les données à caractère personnel (telles que nom, prénom, rue/no, NPA/localité, date de naissance, numéro de téléphone et adresse e-mail) qu'ils ont fournies dans le cadre de l'utilisation du site web, ainsi que de la participation à la manifestation ou au concours. Les participant/es autorisent en outre expressément Cornèrcard à utiliser leurs données à caractère personnel à ses propres fins de marketing et de publicité, ainsi que pour les communications en lien avec la manifestation ou le concours (par courrier, e-mail ou SMS). Si les participant/es ne souhaitent pas que leurs données personnelles soient utilisées à ces fins (droit d'"opt-out"), ils sont priés de contacter le service de protection des données de Cornèrcard via [dataprotection@cornercard.ch](mailto:dataprotection@cornercard.ch). Les coordonnées de ce service, ainsi que d'autres informations utiles relatives au traitement des données par Cornèrcard, figurent dans les dispositions de protection des données publiée sur [cornercard.ch/dataprotection](https://cornercard.ch/dataprotection). Cornèrcard est également autorisée à transmettre des données à caractère personnel à des tiers impliqués dans la manifestation ou le concours. Les participant/es acceptent que les éventuelles photos, vidéos et interviews réalisées dans le cadre de la manifestation soient publiées sans droit à rémunération et mises à la disposition des partenaires de Cornèrcard impliqués dans la manifestation pour leur usage. Les participant/es ont la possibilité d'exercer leur droit d'opt-out et d'interdire une telle utilisation en envoyant un e-mail à l'adresse susmentionnée. Au surplus, les dispositions de la Cornèr Banque SA relatives à la protection des données, qui peuvent être consultées à tout moment sur [cornercard.ch/dataprotection](https://cornercard.ch/dataprotection), sont applicables.
6. **Assurance, responsabilité et autres:** la couverture d'assurance relève de la seule responsabilité des participant/es et ne sera pas contrôlée par l'organisateur. Les participant/es sont en particulier tenus de vérifier s'ils sont valablement et suffisamment assurés contre d'éventuels accidents, ainsi que contre les dommages qu'ils pourraient causer à un tiers (assurance responsabilité civile privée). **Cornèrcard, ainsi que l'organisateur et son personnel auxiliaire, déclinent toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects survenus en lien avec la manifestation/l'événement et, de manière générale, avec la participation à des manifestations ou des concours.**  
Cornèrcard a le droit de modifier à tout moment, sans préavis ni indication de motifs, les modalités de la manifestation ou du concours, ainsi qu'à suspendre, interrompre ou mettre fin prématurément à la manifestation ou au concours pour de justes motifs. Dans de tels cas, les participant/es ne peuvent faire valoir aucune prétention à l'encontre de Cornèrcard. Cornèrcard décline également toute responsabilité si, par exemple, une manifestation est annulée/n'a pas lieu pour une raison quelconque.  
Cornèrcard décline toute responsabilité envers les participant/es et les gagnant/es pour les pertes ou dommages de toute nature résultant du concours, du traitement des données et du prix ou en relation avec ces derniers.  
Tout recours juridique est exclu. Le for juridique est Lugano. Le droit suisse est applicable.